L'anecdote de la garde des enfants

Un frère musulman s'était marié avec une jolie musulmane, d'un mariage sensé reposé sur le Coran et la Sunna. Les deux s'étaient jurés de respecter les directives du prophète dans la gestion de leur couple. Un magnifique petit bébé est née de cette alliance. Or, Satan jeta son poison dans leur relation, si bien que les jours sombres suivirent les jours ensoleillés, et le divorce devint inéluctable! Les beaux sourires laissèrent places à la colère, et les douces paroles aux insultes et aux violences verbales. Les parents se déchirèrent et se disputèrent la garde de l'enfant, et la mère mis de côté les principes de l'islam en se remariant rapidement et en conservant la garde de l'enfant, alors qu'une tradition authentique énonce qu'une femme était venue trouver le Prophète pour lui dire : « *Messager de Dieu, mon fils que voici, je l'ai porté dans mon ventre, je l'ai allaité et je lui ai donné refuge dans mon giron. Or son père a divorcé de moi et il veut maintenant me le prendre* ». Le Prophète lui dit : « *C'est à toi que revient le droit de (la garde) tant que tu ne te remaries pas.* »[1]

Ainsi, le père démissionna, en raison de l'acharnement injuste de la mère à conserver la garde, et par amour pour son enfant, il préféra s'écarter et porter la souffrance seul, plutôt que de laisser son enfant grandir et voir ses propres parents s'entre-déchirer. Il versa alors une pension alimentaire à son enfant pendant que celui-ci grandissait avec un autre « *papa* »! Le père souffrait, d'une douleur que les mots ne peuvent décrire, de l'ingratitude naturelle de son enfant qui s'attachait par la constante présence à un homme qui n'était pas son géniteur!

J'ai médité cette anecdote et j'en suis arrivé à la conclusion suivante...

L'on ne pourra jamais réellement connaître la gravité du « *chirk* » c'est-à-dire « *l'associationnisme* » qu'après le passage d'une telle épreuve! Imaginez, Allah qui subvient jour et nuit à tous nos besoins vitaux alors que nous, nous nous lions d'amour avec d'autres créatures! La blessure de l'ingratitude est très profonde, et à la hauteur de la gravité de l'injustice!

J'ai donc compris la règle prophétique de la perte de la garde pour la mère dans le cas d'un remariage grâce à ce parallélisme entre les créatures et le Créateur et la famille et le père. J'ai ressenti l'amour d'Allah pour ses serviteurs par la méditation de son attribut « *al Taouab* » l'Accueillant au repentir, qui attend patiemment le retour de ses serviteurs, comme j'ai vu l'amour sincère dans les yeux de ce père qui attend, dans la douleur, l'âge de raison de son enfant, à partir duquel il choisira le parent avec lequel il désire vivre...

Mahdy Ibn Salah

1 Abou Daoud